

18 JUIN 2026

Appel d'Offres à Procédures Simplifiées A.O.P.S N° 02/2026
TRAITEMENT AERIEN CONTRE LA CERATITE DANS LES
VERGERS D'AGRUMES AU GOUVERNORAT DE NABEUL
(BLOC SUD)

Le Groupeement Interprofessionnel des Fruits «G.I.Fruits» lance le présent Appel d'Offres pour confier le traitement aérien d'environ **6675 hectares** par traitement biologique au gouvernorat de Nabeul, contre la cératite des agrumes **dès que le seuil économique d'intervention est atteint et jusqu'au 30 novembre 2026.**

Seules les sociétés spécialisées dans les pulvérisations aériennes détentrices d'un agrément (ou d'un document équivalent) délivré par les autorités compétentes du Ministère du transport et équipées **d'aéronefs (avions ou hélicoptères)** en état d'effectuer des travaux de traitement antiparasitaires dans les plantations agricoles peuvent participer à cet Appel d'offres.

L'appel d'offres est composé d'un (01) bloc dans le gouvernorat de Nabeul comme suit:

• **Bloc Sud : 4000 ha (traitement biologique);**

Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres peuvent se procurer le Cahier des Charges dès la parution de cet avis, au siège du G.I.Fruits, contre le paiement de la somme de **Trois Cent Dinars (300^d,000) non remboursable.**

Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres doivent adresser leurs offres **obligatoirement** par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé, par Rapide Poste ou les déposés directement au Bureau d'ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : 2, Rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis, au plus tard le **vendredi 03 juillet 2026 à 11h00mn** du matin (Cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi) et doivent être présentées comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente : **«A NE PAS OUVRIR – A.O.P.S N° 02/2026 – TRAITEMENT AÉRIEN CONTRE LA CÉRATITE DES AGRUMES (BLOC SUD)»**

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logés dans des enveloppes séparées comme détaillée dans le cahier des charges. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées comportant les références de l'Appel d'offres et son objet.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu le **vendredi 03 juillet 2026 à 11h30mn** du matin au siège du G.I.Fruits sis à 2, Rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis.

Sera rejetée, toute offre parvenue après les délais de réception ou non accompagnée de cautionnement provisoire, et toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis ainsi que le contenu du cahier des charges sera susceptible d'être rejetée.